

**DAME  
LA DURANCE**

Rte St Jean  
04160 Château-Arnoux  
04 92 64 10 50

**Pôle Dys LES  
LAVANDES**

66 Route des Baronnies  
Provençales  
05700 Orpierre  
04 92 66 21 35

**Pôle TONY LAINE  
SESSAD**

Rte Napoléon  
04160 L'Escale  
04 92 64 55 05

**Pôle TONY LAINE  
EEAP**

Les Alexis  
04600 Montfort  
04 92 64 53 00

**Dispositif ITEP**

178 Rue principale  
04660 Champmercier  
04 92 31 34 02

**EA LOU JAS**

Rte St Jean  
04160 Château-Arnoux  
04 92 64 08 72

**Service Mandataire  
à la Protection des  
Majeurs**

7 bis Avenue Blâches  
Gombert  
04160 Château-Arnoux  
04 92 64 48 19

**Service Délégués  
aux Prestations  
Familiales**

7 bis Avenue Blâches  
Gombert  
04160 Château-Arnoux  
04 92 64 48 19

## APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

L'APAJH04 a pour objet de promouvoir la dignité et la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap en œuvrant pour leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale et professionnelle. Elle inscrit son action en priorité dans l'offre de droit commun dans une dynamique favorisant l'inclusion.

L'APAJH04 promeut le partage d'expériences et de savoirs, la mutualisation et la transversalité des actions en cohérence avec les orientations qu'elle a définies.

L'APAJH04, adhérente à la Fédération des APAJH, porteuse de valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté recrute pour **DITEP APAJH 04** :

**POSTE :**  
**EDUCATEUR/TRICE SPECIALISE(E)**  
**Poste CDI – 1 ETP (35h)**  
**En milieu Scolaire ordinaire au**  
**Pôle d'Appui à la Scolarité - Secteur DIGNE LES BAINS**

### 1. Contexte

L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap reste une priorité nationale majeure. Malgré des avancées significatives depuis la loi pour l'égalité des chances de 2005, de nombreux élèves continuent de faire face à des obstacles pour accéder à une éducation adaptée. Pour offrir aux élèves un soutien plus accessible et plus efficace, l'État a publié deux circulaires début septembre 2025 visant à déployer les pôles d'appui à la scolarité (PAS) et à réformer les équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS).

Dans ce contexte, les services du DASEN et l'ARS DT 04 ont annoncé la création de 8 PAS sur le département des Alpes de Haute-Provence avec un déploiement prioritairement de 2 PAS pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2026 sur le secteur de Digne Les Bains et de Sisteron. Le volet médico-social des PAS sera confié à l'Association en charge de l'EMAS sur le territoire. A ce titre, l'APAJH 04 est donc mobilisée sur le déploiement de ce dispositif en lien avec les services de l'Education Nationale.

Les PAS remplacent progressivement les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) et visent à offrir une réponse de première intention, rapide et adaptée, aux besoins éducatifs particuliers des élèves. Coordonnés par un binôme formé d'un enseignant et d'un éducateur spécialisé, les PAS constituent un appui pour les familles, les équipes pédagogiques et les établissements scolaires. Leur généralisation est prévue d'ici 2027.

## 2. Cadre d'intervention

Le PAS est un nouveau service dont l'objectif est de trouver des réponses rapides et adaptées, afin d'aider les équipes à repenser l'accessibilité de l'environnement scolaire pour des élèves à besoins éducatifs particuliers grâce à la mobilisation locale des ressources de l'Education Nationale et du Médico-Social.

Ce service témoigne ainsi de la volonté d'apporter rapidement une réponse adaptée de premier niveau à tous les élèves à besoins éducatifs particuliers. Cette réponse de premier niveau ne nécessite pas de reconnaissance de troubles ou de handicap.

Implanté dans un établissement scolaire, le PAS intervient sur un territoire déterminé en lien avec la carte scolaire et concerne des élèves de la maternelle jusqu'au lycée. Le PAS peut être saisi par les parents et responsables légaux selon la modalité choisie (téléphone, courriel...). Il peut être également sollicité par des équipes pédagogiques, des inspecteurs ou des chefs d'établissements.

Le PAS est composé d'une équipe permanente comprenant un(e) enseignant(e) Spécialisé(e), un(e) Educateur(trice) Spécialisé(e) et un(e) AESH référent(e). Afin de répondre rapidement à tous les besoins éducatifs et pédagogiques des élèves, cette équipe s'appuie également sur des ressources multiples (scolaire, éducatif, sanitaire, paramédical, médico-social).

Les missions de l'équipe permanente du PAS se déclinent de la manière suivante :

- Agir de manière préventive afin d'éviter les ruptures dans le parcours des jeunes.
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers et de leur famille.
- Mettre en œuvre les notifications d'aide humaine en prenant appui sur les besoins identifiés des élèves et les organisations pédagogiques.
- Accompagner les équipes pédagogiques dans leur volonté de repenser l'accessibilité de l'environnement scolaire.
- Animer des actions de sensibilisation en direction des professionnels liés à l'environnement scolaire du jeune.
- Apporter appui et conseils en cas de difficulté avec un élève qu'il bénéficie ou non d'une AESH.
- Aider la communauté éducative à gérer une situation complexe en proposant la mise en place de réponses adaptées.

Les réponses apportées par le PAS sont des réponses de premier niveau recouvrant notamment :

- Les aménagements pédagogiques ;
- Le Matériel pédagogiques adapté (MPA) ;
- Le soutien pédagogique et éducatif par des personnels de l'éducation nationale ou du secteur médicosocial ;
- L'accompagnement des familles ;
- L'avis sur les demandes d'accompagnement humain en matière de scolarité (AESH) ;
- La mise en œuvre des notifications de la MDPH d'accompagnement humain des élèves en situation de handicap ;
- Des missions ressources pour les écoles et les établissements scolaires.

## 3. Missions

L'éducateur (rice) du PAS fait partie de l'équipe permanente du PAS, formant un binôme opérationnel avec l'enseignant spécialisé en charge de la coordination du PAS. Il/elle est placé(e) sous l'autorité et la direction du DITEP de Champtercier de l'APAJH 04 qui assure le pilotage du volet médico-social du PAS en lien avec les services de l'Education Nationale. Il/elle s'inscrit dans une dynamique d'équipe élargie, le PAS mobilisant d'autres professionnels médico-sociaux selon les besoins identifiés (psychologue, ergothérapeute, psychomotricien...). Il/elle est rattaché au fonctionnement du DITEP et s'inscrit dans une synergie de différents dispositifs pilotés par l'établissement.

Au sein du PAS, Il/elle sera en charge de :

- Travailler en binôme avec le coordinateur du PAS
- Analyser les demandes, les situations et évaluer les besoins afin d'élaborer des réponses personnalisées ou des interventions adaptées
- Créer et mettre en place des actions d'information, de formation, de sensibilisation et de prévention sur les différents champs de handicap
- Rechercher et créer des outils (éducatifs et/ou pédagogiques)
- Collaborer et coopérer avec les ressources internes à l'Education Nationale dans la construction des accompagnements au sein des écoles et établissements scolaires du secteur de référent du PAS
- Accueillir et écouter des familles – soutenir les professionnels de l'Education Nationale
- Observer et Evaluer – suivi des situations et lien avec les équipes accompagnées

#### 4. Profil et compétences requises :

- Expérience significative dans l'accompagnement d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du comportement avec ou sans reconnaissance du handicap
- Connaissance approfondie des dispositifs d'inclusion scolaires et des outils pédagogiques adaptés
- Capacité à travailler en équipe et à coordonner des actions médico-sociales
- Compétences en observation, évaluation et rédaction de comptes-rendus
- Maîtrise des techniques de communication et de sensibilisation
- Sens de l'écoute, empathie et capacité d'adaptation
- Connaissance du maillage associatif et des dispositifs d'accompagnement pour les enfants et les jeunes à besoins spécifiques – Capacité à travailler en partenariat

#### 5. Cadre de l'emploi :

- DE d'éducateur/trice spécialisé(e)
- Poste situé à DIGNE LES BAINS (Lycée Gilles de Gennes)
- Rémunération selon CCNT 66 Grille Educateur Spécialisé (comprise entre 2 100,71€ et 3 508.47€)
- Annualisation du temps de travail
- Déplacements fréquents - Permis B requis

**Candidature acceptée jusqu'au 29 Mai 2026**

**Poste à pourvoir au Fin Août 2026**

Adresser votre Curriculum Vitae et votre lettre de motivation à :

Thierry KALFOUS, Directeur du Dispositif ITEP APAJH 04, 178 rue Principale 04 660 CHAMPTERCIER

Ou par mail à l'adresse suivante : [thierry.kalfous@apajh04.fr](mailto:thierry.kalfous@apajh04.fr)

Delphine BRETON

Directrice Générale, APAJH04

*En nous communiquant votre candidature dans le cadre de ce recrutement, vous consentez explicitement à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement, notamment informatisé, en vue d'évaluer la capacité du candidat à occuper l'emploi proposé (qualification, expérience, ...). Seules les personnes intervenant dans le processus de recrutement peuvent accéder aux informations d'un candidat. Ces données seront conservées pour une durée maximale de 2 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen (RGPD) n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant la Responsable des Ressources Humaines de l'APAJH 04 (APAJH 04 1B avenue du parc, 04160 Château-Arnoux, 04.92.64.44.11).*

La charte interne de procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte est consultable : [en cliquant ici](#).